



DP

DOMAINE  
PUBLIC

**Analyses, commentaires et informations sur l'actualité suisse**  
Depuis 1963, un point de vue de gauche, réformiste et indépendant  
En continu, avec liens et commentaires, sur [domainepublic.ch](http://domainepublic.ch)

# 1919

Edition PDF du 25 juillet 2011  
Les articles mis en ligne depuis DP 1918 du 11 juillet 2011

## Dans ce numéro

---

### **Embrouillement: l'arrêt final sur les données transmises au fisc américain (André Gavillet)**

Jusqu'où peut aller le souci d'éviter la casse?

---

### **Morne campagne (Jean-Daniel Delley)**

Les partis peinent à donner des raisons de s'intéresser aux élections fédérales de cet automne

---

### **Une Compagnie singulière (Catherine Dubuis)**

«M. Karl & Cie» de Jean-Bernard Vuillème (Editions Zoé, Genève, 2011)

---

### **La Suisse et la FAO (Federico Franchini)**

Entre l'exploitation familiale et les multinationales agroalimentaires, mon cœur balance

# Embrouillement: l'arrêt final sur les données transmises au fisc américain

André Gavillet • 24 juillet 2011 • URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/18134>

## Jusqu'où peut aller le souci d'éviter la casse?

Ce 15 juillet, le Tribunal fédéral (TF) a admis<sup>2</sup> le recours<sup>3</sup> de la Finma, Autorité fédérale et indépendante de surveillance des marchés financiers, contre le jugement du Tribunal administratif fédéral<sup>4</sup> (TAF). La transmission au fisc américain de 250 noms de contribuables fraudeurs avait été déclarée par le TAF sans base légale suffisante.

On peut, première réaction, s'étonner de voir les plus hautes instances juridiques du pays interpréter de manière contradictoire des règles de droit si importantes. Car, sans trop forcer le trait, on observe que le TF, qui a constitutionnellement le dernier mot, n'a pas épargné la Finma tout en lui donnant raison: ses membres ont interprété de manière superficielle la loi sur les banques – un comble! Quant au Conseil fédéral, qui avait poussé la Finma à agir, il est jugé poltron, n'osant assumer lui-même.

Deuxième réaction. On se perd dans la chronologie. Car en janvier 2010, le TAF a confirmé que la livraison de noms de contribuables américains n'avait pas de base légale. Ce que le Conseil fédéral avait admis; ayant négocié un accord avec les

Etats-Unis, et 4450 noms de contribuables américains devant être livrés, il a décidé de soumettre cet accord au Parlement, qui l'a approuvé le 19 août 2010. Or la ratification parlementaire ne figure pas dans les réflexions du TF – qui ne prennent en compte strictement que le recours de janvier 2010 –, si l'on s'en tient au communiqué de presse du TF<sup>5</sup> et au compte-rendu que la presse a fait des délibérations publiques.

Il faudra sans doute attendre la rédaction des motifs de l'arrêt pour y voir plus clair: dans certaines affaires, comme dans celle-ci, le Tribunal fédéral procède à une délibération publique à la suite de laquelle le dispositif de l'arrêt est rendu selon la décision de la majorité des juges. La greffière ou le greffier est ensuite chargé de rédiger les motifs de la décision sur la base des délibérations. Il est toutefois fréquent que ces motifs fassent l'objet de nouvelles discussions entre les magistrats et que des éléments y soient ajoutés.

## Malaise

La Finma pouvait-elle agir sans base légale? La Cour suprême l'a admis. Car, selon elle, d'une part il y avait urgence, vu le délai–ultimatum de la justice

américaine, et d'autre part un intérêt national était en jeu, UBS étant lié étroitement à l'économie suisse. La «clause générale de police»<sup>6</sup> (DP 1562<sup>7</sup>) pouvait légitimement être appliquée.

Le droit d'urgence avait déjà été évoqué lorsqu'il s'agissait de sauver UBS d'une crise financière grave. Mais c'était dans d'autres circonstances. L'urgence était celle du marché, de pertes sur des investissements inappropriés. UBS était *«too big to fail»*.

Mais peut-on se passer de base légale lorsqu'il s'agit de couvrir des transgressions du droit américain, sciemment organisées? L'intérêt général de l'Etat peut-il être invoqué dans les démêlés d'une société privée fautive? Ceux qui sont dépositaires de l'application du droit, au premier rang desquels le TF, peuvent-ils accepter la justification du fraudeur, qui menace de tout entraîner dans sa chute? Les conséquences économiques ont-elles pour effet de faire passer la fraude au rang d'une valeur de droit?

La tolérance, l'impunité, le favoritisme dont a bénéficié UBS aurait dû avoir une contrepartie: la mise en examen de la gestion de la banque, qui selon toutes apparences était contraire au droit suisse. La Finma a conclu<sup>8</sup> précipitamment

qu'aucun reproche n'était à formuler. Les Commissions de gestion du Parlement auraient souhaité de leur côté que le Conseil fédéral prenne

l'initiative de susciter un examen de cette gestion. Le gouvernement a refusé ce geste politique qui aurait rétabli l'équité de traitement.

Le Tribunal fédéral, en se limitant à la problématique du recours de janvier 2010, a laissé passer l'occasion de faire entendre une autre voix.

## Morne campagne

Jean-Daniel Delley • 23 juillet 2011 • URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/18125>

### Les partis peinent à donner des raisons de s'intéresser aux élections fédérales de cet automne

Les grands partis politiques sont-ils en mesure de répondre aux préoccupations des électrices et électeurs? A suivre la campagne pour le renouvellement du Parlement cet automne, on peut parfois en douter.

Nous avons déjà eu droit au tir nourri de chaque parti contre les conseillers fédéraux de ses concurrents. Campagne négative qui vise à discréditer l'adversaire, mais qui ne dit rien des projets des formations en lice.

Les slogans, par nature, ne font pas dans la dentelle. Mais la référence à la Suisse et aux Suisses qu'ont choisie l'UDC - «*Les Suisses votent UDC*» -, les libéraux-radicaux - «*Par amour de la Suisse*» - et les démocrates-chrétiens - «*Pas de Suisse sans nous*» - sonne comme le dernier recours affectif de partis aux abonnés absents de la politique. Seul le slogan des socialistes - «*Pour tous sans privilèges*» - exprime un peu de substance politique.

La lecture des programmes n'est guère plus stimulante. Il faut s'armer de patience pour simplement les découvrir, dispersés qu'ils sont dans tous les recoins des sites Internet des partis, comme si ces derniers ne tenaient pas à les présenter trop ostensiblement.

PLR et PDC affichent une visible autosatisfaction: si le pays va si bien, c'est grâce à eux. Ils misent sur la continuité. D'où leur difficulté à proposer des solutions nouvelles. Fidèles à leur fétichisme fiscal, les libéraux-radicaux se contentent de proposer des baisses d'impôts. Ils militent pour des assurances sociales durables, sans pour autant parler des moyens d'y parvenir. Et ils évoquent leur initiative «*Stop à la bureaucratie*» ainsi que le succès du référendum sur le prix unique du livre, deux thèmes qui ne doivent pas passionner les foules. Le PDC reste centré sur la défense de la famille, comme en témoignent ses deux initiatives - exonération fiscale des allocations familiales et égalité de traitement fiscal entre couples mariés et concubins.

Les socialistes mettent également en avant leur

initiative populaire «*Cleantech*» (emplois et énergies renouvelables) et celles qu'ils soutiennent (caisse-maladie unique et salaire minimum). Mais il faut aller chercher leurs «*dix projets concrets*» dans le compte-rendu du congrès extraordinaire de mars dernier.

L'UDC est fidèle à son tryptique «*Non à l'Europe, halte à l'immigration, baisse des dépenses et des impôts*». Comme les autres formations, elle compte beaucoup sur ses initiatives (allègements fiscaux pour la famille dite traditionnelle, élection populaire du Conseil fédéral) pour augmenter sa visibilité.

Car c'est bien de visibilité qu'il s'agit - être vu, faire parler de soi. Dès la fin de l'été débutera la campagne des minois... ou plus<sup>9</sup>. La substance, déjà peu fournie jusqu'à présent, laissera place aux sourires de circonstance.

Le corps électoral est donc prié de faire son choix sans avoir reçu de réponse sur de grands dossiers tels que l'aménagement du territoire, aujourd'hui non maîtrisé; le financement à terme des

assurances sociales et l'avenir du système de santé; les conditions concrètes d'une sortie du nucléaire et d'un développement durable.

Autrefois le corps électoral manifestait une forte proximité partisane, le vote était dicté par les clivages idéologiques. Tel n'est plus le cas aujourd'hui. Citoyennes et

citoyens se repèrent plus aux contenus qu'aux étiquettes. Ou alors, privés de contenus, ils donneront la préférence aux étiquettes nouvelles, aux petits partis.

## Une Compagnie singulière

Catherine Dubuis • 14 juillet 2011 • URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/18075>

**«M. Karl & Cie» de Jean-Bernard Vuillème (Editions Zoé, Genève, 2011)**

Parce qu'il n'a pas osé montrer sa guigui à la grande Krie après l'école, Georges Rognon va passer toute son existence de perdant à confondre vie privée et vie publique, réussite sociale et performances sexuelles. Comme il n'est doué ni pour l'une, ni pour les autres, il s'est résigné à rester en marge d'une société où il n'a jamais trouvé sa place. C'est pourquoi il ne se sent plus de joie et de surprise quand, à un ultime entretien d'embauche, il est engagé instantanément par la directrice des ressources humaines d'une grande compagnie d'assurances, en qualité de médiateur.

Joie, surprise, mais aussi inquiétude, car Georges, rebaptisé M. Karl, s'aperçoit bientôt que cette place, si convoitée, ne sera pas facile à occuper. Sans cahier des charges, abandonné à lui-même au milieu de collègues plongés dans leurs

occupations, il en est réduit à s'inventer des tâches, assis derrière un magnifique bureau avec vue sur les jambes nues de la pulpeuse Olga Grethel et le profil ingrat de Gertrude Hansel. (Le narrateur montre ici le bout de son nez! Hansel et Gretel, ça ne vous rappelle rien?). Fidèle à sa ligne de vie, il va trouver momentanément refuge dans les bras d'Olga, et croira y avoir déniché la raison de sa présence au sein de cette étrange compagnie.

Peu à peu cependant le fonctionnement de l'institution se détraque, le conflit entre la jolie secrétaire et le laideron s'envenime à tel point que M. Karl, pour ne pas déplaire à l'un de ses collègues, prête la main à un homicide, faisant disparaître la vilaine secrétaire dans un précipice. Malgré tous ces efforts d'intégration, le malheureux médiateur ne parvient pas à trouver sa place, et se voit bientôt lui-même menacé d'être jeté dans le grand trou plein de brume où a déjà disparu la secrétaire. Dans un suprême

sursaut, il échappe à ses convoyeurs... et la fin de l'aventure surprendra plus d'un lecteur!

Par le biais d'un récit qui, de vraisemblable au départ, se met peu à peu à accumuler les incohérences, accompagnées de magnifiques morceaux de bravoure (je vous recommande la scène de l'urinoir), Jean-Bernard Vuillème<sup>23</sup> nous conte une fable des temps modernes. Son héros, faible et pusillanime, est prêt à toutes les bassesses pour ne plus se trouver isolé dans un monde qui lui reste incompréhensible et étranger. La compagnie qui l'embauche présente toutes les caractéristiques d'une entreprise moderne et très compartimentée, où l'individu doit se couler dans un moule, faute de quoi il risque de, littéralement, «perdre sa place». Mais le dénouement, que je ne vous dévoilerai pas, dynamite ce décor et fait voler en éclats toutes les tentatives du héros d'adhérer enfin à la vie réelle.

# La Suisse et la FAO

Federico Franchini • 20 juillet 2011 • URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/18115>

## Entre l'exploitation familiale et les multinationales agroalimentaires, mon cœur balance

L'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO<sup>10</sup>), la plus importante agence des Nations Unies en terme de budget (plus d'un milliard de dollars) et d'effectifs (3600 employés), est souvent très critiquée, notamment pour son incapacité à résoudre le défi de la faim.

Dans le contexte actuel, la gestion des problèmes alimentaires et agricoles n'est certainement pas simple. Dans son action, la FAO doit tenir en compte des énormes enjeux sociaux, environnementaux, économiques et géopolitiques de l'agriculture.

Les relations entre la Suisse et la FAO ont connu des hauts et des bas. Dans le cadre des critiques adressées à l'organisation par plusieurs Etats membres lors du Sommet mondial sur la sécurité alimentaire tenu à Rome en novembre 2009, la Suisse avait menacé de détourner vers la Banque mondiale une partie de sa contribution financière (7 millions par an).

La principale critique concernait le manque d'efficacité d'une l'organisation qui, selon la Suisse, a besoin d'une réforme importante de son système de

gouvernance. L'entretien entre Doris Leuthard et le directeur général de l'organisation, le Sénégalais Jacques Diouf, avait été qualifié de «*dur*<sup>11</sup> » par Hans Joerg Lehmann, représentant de la Suisse à la FAO.

Depuis, les relations entre la Suisse et la FAO semblent s'être améliorées. A fin juin, la Conférence de la FAO a élu son nouveau directeur général, le Brésilien José Graziano da Silva<sup>12</sup>. En exprimant l'espoir que se poursuivent les réformes de l'institution, la Suisse s'est félicitée<sup>13</sup> de cette nomination. Elle considère comme cruciale<sup>14</sup> la poursuite des réformes de la gouvernance mondiale en matière d'agriculture et de sécurité alimentaire. En effet, la Confédération attache une grande importance à la réussite de la politique de la sécurité alimentaire menée à l'échelle mondiale.

## Une agriculture durable

La Confédération considère comme prioritaire le renforcement des normes de durabilité et la mise en œuvre «*de mesures au niveau global destinées à soutenir une agriculture durable fondées sur une gestion efficiente des ressources*». Elle collabore à cette politique par des programmes comme celui lancé en 2008 par la Direction du développement et de la coopération (DDC).

Le Programme global Sécurité alimentaire<sup>15</sup> (PGSA), une section de la DDC, représente la Suisse auprès des institutions et des programmes multilatéraux dans les domaines de l'exploitation agricole et de la recherche agraire. Visant à assurer la sécurité alimentaire sur le long terme, le PGSA collabore avec le secteur privé, les instituts de recherche et les acteurs de la société civile. L'objectif est le développement continu d'une agriculture multifonctionnelle et durable basée sur les entreprises familiales.

## Initiatives multilatérales

En matière agricole, la Suisse est très active à l'échelle multilatérale. Elle figure parmi les 30 Etats qui, le 24 juin dernier, ont signé la charte de l'Alliance mondiale de la recherche sur le gaz à effet de serre en agriculture<sup>16</sup> créée en 2009 en marge de la Conférence de Copenhague sur le climat.

On peut également mentionner l'initiative lancée par la FAO et soutenue financièrement par la Suisse, destinée à mobiliser le secteur de l'alimentation et de l'agriculture en faveur de l'économie verte (GEA<sup>17</sup>) en prévision de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable qui aura lieu l'année prochaine à Rio de Janeiro (Rio + 20). L'agriculture contribuant de

manière importante à l'émission des gaz à effet de serre (14%), l'initiative permettra d'explorer l'empreinte écologique de la production agricole et alimentaire, ainsi que d'évaluer les scénarios alternatifs de développement et les options politiques pour faire face aux défis de la sécurité alimentaire et du développement durable.

### **Un cadre normatif non contraignant**

Ce genre d'initiatives est certes intéressante. Mais, conçue dans un cadre normatif international non contraignant, elle ne garantit pas des résultats à la hauteur des intentions proclamées. C'est dans ce cadre non obligatoire que s'inscrivent par exemple la Convention sur la biodiversité<sup>18</sup> et le Traité international sur les ressources phylogénétiques<sup>19</sup>.

Par contre le cadre normatif de l'OMC prévoit des sanctions économiques contre les Etats qui ne respectent pas ses normes. Mais l'OMC ne se préoccupe pas du droit à l'alimentation, droit que la

Suisse invoque vis-à-vis de la sécurité alimentaire.

C'est pourquoi la nouvelle direction de la FAO devrait viser à ce que l'organisation joue un rôle plus incisif dans la prise de décision en matière de politique économique et commerciale lorsque celle-ci ont un impact sur le système alimentaire mondial. La Suisse pourrait s'engager pour que le cadre des Nations Unies devienne le centre de la gouvernance mondiale, comme l'a d'ailleurs préconisé Doris Leuthard<sup>20</sup> lors de la dernière Assemblée générale.

### **Le pouvoir de l'industrie agroalimentaire**

La gouvernance de la sécurité alimentaire se heurte également au pouvoir d'une industrie agroalimentaire de plus en plus concentrée et qui contrôle la production, le commerce et la distribution des produits agricoles. Deux entreprises suisses, Syngenta et Nestlé, sont des acteurs significatifs de l'oligopole mondial de l'agro-alimentaire, comme le montre un excellent document<sup>21</sup> publié

par la Déclaration de Berne.

D'une part donc la volonté affichée par la Suisse de développer une agriculture durable basée sur des entreprises familiales, de l'autre un système agroalimentaire mondial aux mains d'un petit nombre d'acteurs économiques. Comme le souligne le rapporteur des Nations Unies pour le droit à l'alimentation, le «déséquilibre de pouvoir<sup>22</sup> » entre les grandes multinationales et les paysans fait que ces derniers se trouvent en position de faiblesse lors qu'il doivent négocier les prix de vente des récoltes ou d'achat des produits.

De ce fait, les politiques visant combattre la concentration excessive dans la branche alimentaire et les abus de certains acteurs ayant acquis une position dominante, ainsi que la limitation de l'influence politique des multinationales agroalimentaires constituent également une dimension essentielle de la gouvernance mondiale de la sécurité alimentaire.

## Ce journal et le site sont publiés par la SA des éditions Domaine Public

P.A. Alex Dépraz - Chemin de Chandieu 10 - CH 1006 Lausanne - CP 10-15527-9 Lausanne

### Liens

1. <http://www.domainepublic.ch/pages/1919#>
2. <http://www.finma.ch/f/aktuell/Pages/mm-bg-urteil-20110715.aspx>
3. <http://www.finma.ch/f/aktuell/Pages/mm-entscheid-finma-urteil-bvger-20100121.aspx>
4. <http://www.finma.ch/f/aktuell/Pages/mm-entscheid-bvger-20100108.aspx>
5. [http://www.bger.ch/fr/mm\\_2c\\_127\\_2010\\_d.pdf](http://www.bger.ch/fr/mm_2c_127_2010_d.pdf)
6. <http://www.admin.ch/ch/f/rs/101/a36.html>
7. <http://www.domainepublic.ch/articles/2714>
8. [http://www.finma.ch/f/aktuell/Documents/gpk-stellungnahme\\_finma\\_20101126\\_f.pdf](http://www.finma.ch/f/aktuell/Documents/gpk-stellungnahme_finma_20101126_f.pdf)
9. <http://www.lematin.ch/actu/suisse/claudine-esseiva-poser-ainsi-nue-cest-un-peu-degradant-non>
10. [http://www.fao.org/index\\_fr.htm](http://www.fao.org/index_fr.htm)
11. <http://la1.rsi.ch/home/networks/la1/telegiornale.html?po=189e89b1-869b-457f-8edb-3632906054ff&pos=f8df73c7-09a8-454e-bc51-be47c32222b8&date=16.11.2009&stream=low#tabEdition>
12. <http://www.grazianodasilva.org/en/>
13. <http://www.admin.ch/aktuell/00089/index.html?lang=fr&msg-id=39840>
14. <http://www.blw.admin.ch/themen/00009/00440/index.html?lang=fr>
15. [http://www.ddc.admin.ch/fr/Accueil/La\\_DDC/Organisation/Cooperation\\_globale/Programme\\_global\\_Securite\\_alimentaire](http://www.ddc.admin.ch/fr/Accueil/La_DDC/Organisation/Cooperation_globale/Programme_global_Securite_alimentaire)
16. <http://www.globalresearchalliance.org/>
17. [http://www.fao.org/fileadmin/user\\_upload/sustainability/docs/Side\\_Event\\_Rio20\\_-\\_Agenda\\_28\\_June\\_2011\\_french.doc](http://www.fao.org/fileadmin/user_upload/sustainability/docs/Side_Event_Rio20_-_Agenda_28_June_2011_french.doc)
18. <http://www.cbd.int/convention/>
19. <http://www.fao.org/legal/treaties/033t-f.htm>
20. <http://www.un.org/apps/newsFr/storyF.asp?NewsID=23081&Cr=Suisse&Cr1=>
21. <http://www.evb.ch/fr/p25019384.html>
22. <http://www.srfood.org/index.php/fr/component/content/article/641-agribusiness-and-the-right-to-food>
23. <http://www.editionszoe.ch/pagesGenerales/dos/4Vuillemekarl.htm>